

## 1415 – DEMANDE DE DÉLIVRANCE d'un permis restrictif temporaire (art. 42.1 CP)

### PARTIE A ■ INFORMATION DU DEMANDEUR

#### 1. Information personnelle

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

#### 2. Coordonnées professionnelles

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

#### 3. Membre du(des) barreau(x)

Je suis membre du (des) barreau(x) suivant(s) :

Nom du barreau : \_\_\_\_\_ Date d'admission : \_\_\_\_\_

Numéro du membre : \_\_\_\_\_ Statut : \_\_\_\_\_

Nom du barreau : \_\_\_\_\_ Date d'admission : \_\_\_\_\_

Numéro du membre : \_\_\_\_\_ Statut : \_\_\_\_\_

### PARTIE B ■ DOCUMENTS SOUMIS

Je joins à ma demande les documents suivants :

- a) Le formulaire de demande d'admission au Barreau du Québec dûment rempli qui sera étudié par le Comité d'accès à la profession préalablement à ce que ma demande de délivrance de permis restrictif temporaire soit référée au Conseil d'administration pour décision.
- b) Tous les documents obligatoires accompagnant la demande d'admission.
- c) Un certificat d'un officier compétent de la province ou du territoire dont je suis membre du barreau dont je suis membre attestant que je suis légalement autorisé à exercer la profession d'avocat et que je ne fais l'objet d'aucune radiation ni d'aucune limitation ou suspension de mon droit d'exercer la profession d'avocat hors Québec.
- d) La décision du Comité des équivalences, le cas échéant ou la preuve d'inscription aux examens de contrôle (ARM ou ALPAQ).
- e) Un *curriculum vitae* indiquant mon parcours professionnel.
- f) Des lettres de recommandation, si disponibles.

## PARTIE C ■ DOMAINE DE DROIT

Je déclare vouloir pratiquer dans le(s) domaine(s) de droit suivant(s) :

Le permis restrictif temporaire est circonscrit à des domaines de droit précis. Par exemple, un candidat à l'exercice de la profession peut obtenir le droit d'exercer en droit criminel, droit civil, droit commercial ou un autre domaine, mais pas dans tous les domaines de droit à la fois.

Au moment de la délivrance du permis restrictif temporaire, le candidat à l'exercice de la profession doit déjà posséder les connaissances juridiques requises pour exercer dans les domaines de droit demandés.

## PARTIE D ■ SUPERVISION

Je confirme que j'exercerai la profession sous la supervision d'un membre du Barreau du Québec.

*Veuillez joindre une lettre de supervision signée par un membre du Barreau du Québec précisant qu'il accepte de vous superviser et précisant les domaines de droit visés.*

## PARTIE E ■ FRAIS ET MODE DE PAIEMENT

Les frais sont de 248 \$.

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT (Visa ou Mastercard) :

Veuillez vous rendre au [www.barreau.qc.ca/paiement](http://www.barreau.qc.ca/paiement) et sélectionnez le formulaire #1415.

## PARTIE F ■ DÉCLARATION

Je m'engage à agir exclusivement dans les limites imposées par le permis restrictif temporaire qui me sera délivré par le Conseil d'administration :

Je m'engage à respecter toutes les obligations prévues au *Code de profession*, à la *Loi sur le Barreau*, au *Code de déontologie des avocats* et aux autres règlements du Barreau du Québec.

Je dois **immédiatement** informer par écrit le directeur général du Barreau du Québec dès que je cesse d'être légalement autorisé à exercer la profession d'avocat hors Québec.

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

### Commissaire à l'assermentation

Affirmé solennellement devant moi à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ de l'an \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
(Commissaire à l'assermentation)

No du commissaire : \_\_\_\_\_

**RETOURNEZ PAR COURRIEL à l'adresse suivante : [permis@barreau.qc.ca](mailto:permis@barreau.qc.ca)**

- ce formulaire dûment rempli
- le formulaire de demande d'admission au Barreau du Québec dûment rempli
- les documents obligatoires accompagnant la demande d'admission
- un certificat de membre en règle
- la décision du Comité des équivalences, le cas échéant ou la preuve d'inscription aux examens de contrôle (ARM ou ALPAQ)
- mon *curriculum vitae*
- des lettres de recommandation, si disponibles
- le reçu de paiement

Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques